



INTRODUCTION

UNE RÉFLEXION SUR L'ARTICULATION ENTRE L'HABITAT ET LE POUVOIR D'AGIR

VALÉRIE HUGENTOBLER ET MAURICE AVRAMITO

Cet ouvrage s'inscrit dans la continuité de la réflexion engagée sous le titre « Vieillesse et pouvoir » dans le cadre du 5^e congrès du REIACTIS¹ qui s'est tenu à Lausanne (Suisse) du 10 au 12 février 2016. Depuis de nombreuses années déjà, cette thématique du pouvoir d'agir apparaît comme centrale dans l'analyse d'un vaste ensemble de pratiques sociales et de réflexions sur l'individu et la société, le domaine du vieillissement ne faisant pas exception. Si, récemment, les différentes contributions au numéro thématique *Pouvoir d'agir et vieillissement: différenciations, limites, et possibilité* (Bickel et Hugentobler, 2018) de la revue *Gérontologie et société* ont proposé « une réflexion analytique et cri-tique, empiriquement documentée et fondée, sur le "pouvoir d'agir" des personnes vieillissantes, avec un accent mis sur leur quotidien et espace privé [afin] d'en décrire les multiples faces [...] et surtout comprendre comment il est possible, au travers notamment de divers types d'interventions sociales, de le renforcer » (p. 11), aucune ne s'est attelée à présenter comment une réflexion sur l'habitat des personnes âgées et le développement de nouvelles initiatives en la matière, est susceptible de renforcer (ou non) le pouvoir d'agir de populations âgées.

C'est donc l'objet du présent ouvrage que de creuser plus en détail les rôles que peuvent revêtir de nouvelles formes d'habitats dits alternatifs dans cet encouragement. Pour ce faire, il s'appuie sur les travaux de chercheuses et chercheurs réunis au sein de ce 5^e Congrès du REIACTIS lors des sessions spéciales «Habitats et espaces de vie»² et du symposium «Habiter et vieillir en citoyen: du pouvoir d'inventer et de gérer en solidarité son habitat dans la vieillesse». Le comité d'organisation du colloque ayant fait le choix de privilégier la publication de dossiers ou d'ouvrages thématiques plutôt que celle d'actes de colloque, l'une des thématiques retenues fut celle de l'habitat et du logement. La complémentarité des contributions de ces deux sessions est articulée autour de la question de l'habitat et place le pouvoir d'agir comme l'une des thématiques souvent principales, même si certains chapitres l'abordent de manière plus indirecte ou périphérique. L'objectif de cet ouvrage est de construire une réflexion autour des liens entre, d'un côté le renforcement du pouvoir d'agir, et de l'autre l'habitat dans ses formes alternatives spécifiques à des populations âgées vulnérables.

HABITAT INTERMÉDIAIRE OU HABITAT ALTERNATIF ?

Les politiques gérontologiques ont longtemps reposé sur deux axes principaux³: l'accueil en institution d'hébergement et les services d'aide et de soins à domicile. Mais depuis le début des années 1970, il existe une réflexion grandissante concernant l'habitat des personnes vieillissantes⁴, en particulier autour du rôle qu'il peut jouer face aux difficultés inhérentes à leur avancée en âge. Un nouvel axe s'est dès lors dégagé autour de l'habitat comme élément déterminant qui, selon ses caractéristiques, peut freiner ou accentuer la fragilisation des personnes vieillissantes (Nowik, 2014a). Lorsque ces dernières se trouvent en situation de vulnérabilité, l'habitat peut être conçu comme une ressource à même d'augmenter leur résilience et, en particulier, de diminuer les risques induits par

l'isolement social.

Ces réflexions se sont ainsi accompagnées d'expérimentations diverses pour développer de nouvelles formes d'habitat spécifiquement dévolues aux personnes âgées, mais qui ne soient pas des institutions médicalisées classiques (de type EMS⁵ en Suisse, ou EHPAD⁶ en France). Il émerge⁷ dès lors une diversité de formes d'habitats dits intermédiaires, souvent présentés comme l'une des clés pour faire face au vieillissement démographique et à ses effets (Argoud, 2013). Ainsi, de nombreuses personnes âgées font le choix d'abandonner leur domicile traditionnel ou historique pour venir vivre au sein d'un habitat collectif avec services pour personnes âgées que l'on qualifie souvent d'habitat intermédiaire (Argoud, 2011). Ces structures proposent ou coordonnent différentes prestations organisées autour de trois grands axes que sont : la sécurité (gardiennage, environnement adapté, télé-assistance, etc.); la convivialité (espaces communs, animations, etc.); et la facilité (ménage, restauration, aide à la mobilité, etc.) (Nowik, 2014a). En outre, elles se distinguent des structures classiques d'hébergement pour personnes âgées (types EMS ou EHPAD) en ce qu'elles ne dispensent aucun soin directement. D'autre part, et contrairement à l'EHPAD ou l'EMS, «chaque résident-e y occupe en principe un logement (appartement ou pavillon) privé et indépendant, conduisant les promoteurs des habitats intermédiaires à affirmer que le sentiment du chez-soi est préservé. Ainsi, cette forme d'habitat serait [selon ses promoteurs] le meilleur des deux mondes : un lieu de vie adapté à l'évolution des besoins et aspirations de l'individu vieillissant, tout en offrant un espace privé préservant le sentiment du chez-soi⁸» (Gérard, 2017, p. 144).

Néanmoins, les formes qu'ils prennent et les concepts qui les sous-tendent ne sont pas unifiés, car il n'existe ni de définition uniforme, ni de normes homogènes de prestations ou de construction de ces habitats dits intermédiaires. Ils constituent ainsi une nébuleuse de formes d'habitat⁹ (Argoud, 2011). Ils se

distinguent les uns des autres par leur régime juridique, leur taille, leur projet social ou commercial. Et ils se ressemblent par le public ciblé, par la position occupée dans le champ gérontologique et par la nature des services proposés qui sont de deux types: collectifs (tels que le gardiennage, l'animation, l'entretien des locaux) et individuels (tels que la restauration, le ménage, l'aide à la mobilité qui sont proposés à la carte ou dans le cadre de formules et financés directement par la personne qui bénéficie de la prestation) (Gérard, 2017, p.145). En ce qui concerne la France, une étude sur «l'habitat de demain des retraités»¹⁰ – présentée par Hélène Leenhardt (2017, p.191) – propose trois critères de base permettant de caractériser un habitat intermédiaire – qui rappelons-le encore une fois n'est pas un domicile ordinaire mais ne se situe pas dans le champ des établissements médicalisés. Pour être considéré comme intermédiaire, un habitat doit être :

- 1) un logement fonctionnel et agréable pérennisant le sentiment de «chez-soi»;
- 2) un habitat facilitant l'accès aux services, sur place ou à proximité immédiate;
- 3) un lieu de vie affilié à un collectif visant à soutenir les relations sociales.

L'accent mis sur le lien social étant, selon Laurent Nowik (2014a), ce qui constitue la différence majeure entre l'habitat intermédiaire et le logement ordinaire (entendu comme soit le domicile accessible et adapté soit l'établissement médicalisé).

Cependant, puisque ces différentes formes d'habitat souhaitent en particulier combler l'absence d'alternative entre, d'une part, des solutions bien souvent insuffisantes pour permettre un maintien à domicile et, d'autre part, des rythmes de vie parfois encore peu adaptés dans les institutions d'hébergement classiques, on préférera parler, selon la

distinction opérée par la sociologue Hélène Leenhardt (2017, p.193), «d'habitat alternatif (au domicile ordinaire et à l'établissement médicalisé)» plutôt «que d'habitat intermédiaire (entre le domicile ordinaire et l'établissement)»; le terme intermédiaire ayant le désavantage de «laisser entendre que ces formes d'habitat ne seraient qu'une étape dans un parcours résidentiel entre le domicile et la maison de retraite» (Leenhardt, 2017, p.193). Or, ces structures se veulent de réels lieux de vie alternatifs à l'offre actuelle (Ennuyer, 2014).

Afin de pouvoir caractériser les différentes formes d'habitat alternatif, Hélène Leenhardt en «définit quatre catégories: l'habitat partagé autogéré, l'habitat partagé accompagné, l'habitat groupé autogéré et l'habitat groupé accompagné» (Leenhardt, 2017, p.193). Et en s'appuyant sur deux des axes – les plus opérants – proposés par les auteur.e.s de l'étude sur «l'habitat de demain des retraités», à savoir l'importance des espaces partagés et la place que les habitant.e.s et leurs représentant.e.s ont dans la conception et la gestion du lieu de vie, elle distingue :

- «l'habitat partagé» (du type colocation) de «l'habitat groupé» (logements individuels indépendants avec partage d'espaces et d'équipements communs);
- «l'habitat autogéré» (où les habitants et leurs représentants portent à titre principal la conception et la gestion du lieu de vie) de «l'habitat accompagné» (avec l'intervention de professionnels dans la gestion du lieu de vie et une offre de services attachés à l'habitat).

Enfin, pour appréhender cet habitat dans toute sa diversité, il convient avec Anne Labit (2016, citée dans Leenhardt, 2017) de différencier les formes citoyennes et solidaires d'habitat alternatif prenant en compte le vieillissement de celles où les

personnes âgées n'ont que peu de place dans la conception et la gestion des lieux de vie, comme les résidences services et les logements-foyers par exemple. Ce que le sociologue Bernard Ennuyer (2014) a choisi «d'appeler les formes d'habitat alternatif "pour" dans la mesure où ces structures ont été pensées par des concepteurs et des décideurs "pour" les personnes âgées sans jamais vraiment leur demander leur avis», et qu'il oppose à ce que la sociologue Anne Labit qualifie, elle, d'habitat "par": imaginé par des citoyen·ne·s qui envisagent une autre façon de finir leur vie à domicile, non plus chacun chez soi et chacun pour soi, mais dans une forme d'habitat collectif partagé. Elle le définit comme étant un habitat conçu et géré (au moins en partie) par les seniors eux-mêmes et qui privilégie la solidarité entre elles et eux (ou avec d'autres). C'est un habitat qui privilégie la participation et le partage (Labit, 2016; Labit, 2018).

QUELS LIENS AVEC LE POUVOIR D'AGIR ?

Dès lors, si une vision «incapacitaire» et déficitaire de la vieillesse risque d'aboutir à une pondération entre sécurité et autonomie¹¹ au détriment de l'autonomie, les formes alternatives d'habitat semblent, elles, permettre de redéfinir l'équilibre entre les exigences institutionnelles et l'autodétermination individuelle (Leenhardt, 2017, p.204). Par exemple, le développement des colocations accompagnées a introduit une vision plus globale du soin et une autre vision de la qualité de vie incluant la participation sociale (Kuhlmey et Schwinger, 2015). Il s'agit en particulier de «préserver la capacité de la personne qui a besoin d'aide et de soins à rester actrice de sa vie, quel que soit le besoin de soins. L'habitat [...], entendu non pas comme le seul domicile, mais le domicile intégré dans son environnement, est alors perçu comme un support de cette capacité d'autodétermination et même un facteur potentiel de sa récréation» (Leenhardt, 2017, p.204).

Que ces logements soient issus d'initiatives privées ou qu'ils soient la résultante d'un développement institutionnel visant

une offre qui se veut plus adaptée à ces nouveaux publics, ces formes de logement qualifié de «collaboratif» ou «participatif» visent tour à tour des personnes vieillissantes et parfois en situation de perte d'autonomie, et mettent avant tout en exergue la possibilité de maintenir, voire de développer, à travers l'habitat, une insertion et une participation sociales des habitant.e.s dans un environnement propice au «bien-vieillir»¹².

Au sein de ces nouveaux logements alternatifs, l'accent mis sur la prépondérance de la participation sociale et du maintien de l'autonomie de leurs résident.e.s ou habitant.e.s – autonomie ici pensée comme la capacité à agir selon ses choix, en autodétermination individuelle, en acteur de sa propre existence – renvoie à la notion de pouvoir d'agir des individus. Pouvoir d'agir que nous définirons ici d'après Jean-François Bickel et Valérie Hugentobler (2018) selon quatre composantes (et significations) analytiques du pouvoir. Selon leur définition, «le pouvoir comme support de l'agir se constitue :

- 1) des ressources internes et externes de l'individu ;
- 2) des facilités, opportunités, prises, contraintes, barrières que rencontre l'agir dans les contextes et configurations d'action ;
- 3) du pouvoir comme dimension relationnelle de l'agir ;
- 4) de la croyance en son pouvoir d'agir.»

Par conséquent, le renforcement du pouvoir d'agir (*empowerment*), comme son affaiblissement (*disempowerment*), concernent l'ensemble des quatre composantes distinguées préalablement.

Ainsi, en ce qui concerne la manière de penser et de concevoir les nouvelles formes d'habitat alternatif, il convient de conserver à l'esprit que «les rapports de pouvoir se jouent

aussi dans l'espace privé et dans le contrôle des interventions qui s'y déroulent, jusque dans l'intimité et sur le corps, ainsi que dans la préservation d'espaces propres d'autodétermination, y compris dans les institutions collectives» (Bickel et Hugentobler, 2018, p. 18).

Dès lors, et toujours selon Jean-François Bickel et Valérie Hugentobler (2018, p. 18), l'un des principaux enjeux sur ce plan «renvoie à la question du maintien de l'autonomie, au sens de la capacité à faire seul tout ou partie des activités matérielles et symboliques qui constituent son monde de vie. Cette capacité peut être outillée, jusqu'à un certain point en tout cas (équipement du domicile, fauteuil électrique pour se déplacer, appareils auditifs, etc.). Elle peut aussi être rendue possible ou facilitée par des aménagements collectifs extérieurs (installations de rampes d'accès aux bâtiments publics, sécurisation des déplacements...). Mais l'autonomie, même outillée, n'est pas toujours possible et la survalorisation dont elle peut faire l'objet peut conduire à sous-estimer la part de dépendance ainsi que la protection et le prendre soin (*care*) qu'elle requiert.» La réflexion portera ici sur la manière dont ces nouvelles formes d'habitat permettent de maintenir ou développer ce pouvoir d'agir, mais également sur les limites rencontrées par ces modèles.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS CHAPITRES

L'objectif de ce livre consiste donc à proposer un ouvrage sur l'habitat alternatif dans la vieillesse avec comme fil rouge un questionnement sur la capacité de ces nouvelles structures à favoriser (ou non) le maintien de l'autonomie et le renforcement du pouvoir d'agir. Cette question – et plus généralement celles ayant trait aux nouvelles formes d'habitat alternatif – est, jusqu'à présent, peu développée en Suisse et nous n'avons pas encore d'ouvrage qui porte sur cette question spécifique. Les contributions de spécialistes de ces nouvelles formes d'habitat qui sont proposées feront ainsi dialoguer des auteur.e.s présentant les résultats d'études

réalisées en Suisse et en Europe, en nous interrogeant sur l'intérêt de ces nouveaux modèles, la manière dont ils s'inscrivent dans le développement de l'offre de logement et d'accompagnement destinée aux plus âgé·e·s, ainsi que sur leur capacité à maintenir et promouvoir l'autonomie et le « bien-vieillir ». Par ailleurs, si la question du logement et de l'habitat est aujourd'hui abordée largement dans le cadre des politiques vieillesse, il n'est pas rare que les projets d'habitat alternatif s'adressent spécifiquement à des publics fragilisés du point de vue de la santé. Les trois chapitres centraux de cet ouvrage portent ainsi sur des habitats conçus pour des personnes atteintes de démence de type Alzheimer. Les enjeux liés à l'accompagnement du nombre croissant de personnes atteintes de ce type de pathologies interrogent particulièrement la manière dont l'habitat contribue à favoriser le maintien de l'autonomie ou au contraire à la réduire.

La contribution de François Höpflinger présentera et discutera en détail et dans leurs diversités ce que sont ces formes nouvelles ou alternatives de logement pour personnes vieillissantes et âgées en Suisse et en Europe, en les restituant dans leur historicité et dans les contextes locaux spécifiques de leur apparition. L'auteur s'attachera notamment à en expliciter les différents enjeux, en opérant une distinction selon que leurs habitant·e·s sont catégorisé·e·s comme appartenant au troisième âge ou au quatrième âge, et en rendant compte des différences que cela induit concernant ces différentes formes d'habitat.

Puis, Cécile Rosenfelder reviendra sur les nombreuses difficultés auxquelles se sont heurté·e·s les porteur·euse·s de ces initiatives d'un genre nouveau, souvent nées « hors cadre » : scepticisme des politiques locales, critique sur leur non-viabilité économique, rigidité des réglementations en vigueur concernant l'accueil et l'hébergement de publics vulnérables, complexité de mise en œuvre – même si certains d'entre eux sont finalement parvenus à s'imposer comme des modèles de

référence à l'échelle de leur territoire. À partir de la mise en relief de deux initiatives d'habitats alternatifs, l'un situé dans un département français, l'autre situé dans une commune de la Région wallonne, ce chapitre vise à rendre compte de leur processus de construction. Spécifiquement, il examinera la manière dont l'institutionnalisation dont ces initiatives ont fait l'objet entre en tension avec une volonté des porteurs et/ou des gestionnaires actuels de préserver leur spécificité.

Dans un troisième chapitre, Hélène Leenhardt s'intéressera plus particulièrement aux colocations pour personnes ayant besoin d'aide et de soins accompagnées en ambulatoire (dites *WG* accompagnées). Elle y présentera le modèle, retracera les étapes de sa diffusion et précisera sa place dans l'offre actuelle. Il s'agira entre autres d'interroger la spécificité de ces *WG* et les fondements de leur légitimité à travers une étude récente qui leur a été consacrée. Cela lui permettra de montrer comment ce développement participe d'une dynamique pour structurer une offre diversifiée dans les quartiers et accompagner localement les personnes les plus fragiles en articulant solidarités et interventions professionnelles. Enfin, il s'agira, en miroir du chapitre suivant qui traitera du même type d'habitat en Suisse mais en s'étant développé selon un processus très différent, de s'interroger sur la manière dont l'histoire de la mise en place de ces initiatives influe sur ce qu'elles permettent ou non en termes de maintien des capacités et du pouvoir d'agir de leurs habitant·e·s, et sur la manière dont ces dernier·ère·s et leurs proches investissent (ou non) leur lieu de vie.

Dans un quatrième temps, Nicole Brzak et Maurice Avramito présenteront le développement et la mise en place en Suisse d'un projet pilote de colocations du même type, dévolues à des personnes souffrant de troubles cognitifs apparentés à la maladie d'Alzheimer. À travers le retour sur une enquête de terrain menée pendant quatre années dès avant même l'ouverture de cet habitat alternatif d'un genre nouveau pour la Suisse, il sera possible de mettre en perspective avec les

réalités observées sur le terrain, les objectifs énoncés par les porteurs de projet; en particulier en termes de maintien et de renforcement des capacités préservées, du pouvoir d'agir de leurs habitant.e.s et du rôle prépondérant des professionnel.le.s, plus spécifiquement de la centralité de l'accompagnement social.

Enfin, la contribution de Sabrina Berrocal-Gitto offrira une prise de recul sur ces nouvelles formes «d'habiter», en s'interrogeant sur ce que signifie plus globalement l'acte «d'habiter» lorsqu'on vieillit. Pour ce faire, elle s'appuie sur une enquête de terrain menée dans la commune de Vevey (en Suisse) et qui interroge les (im)mobilités résidentielles de ses habitant.e.s, et la manière dont ils et elles se projettent vis-à-vis de leur habitat en fonction de leur avancée dans l'âge et du déclin de leur autonomie. Elle mettra en lumière notamment la crainte de quitter son «chez-soi» et l'intérêt que pourrait alors revêtir le développement d'une offre nouvelle d'habitat alternatif permettant entre autres de remédier à la crainte partagée de devoir finir sa vie dans des lieux ou des structures classiques très souvent perçus comme trop impersonnels.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage apportent ainsi des éclairages sur ces nouvelles formes d'habitat innovants, interrogeant des pratiques et des interventions sociales visant non seulement à accompagner et sécuriser les trajectoires de vieillissement, mais aussi à renforcer la citoyenneté et le pouvoir d'agir des personnes âgées. Ils n'ont pas la prétention de présenter un tableau exhaustif des initiatives actuelles et récentes dans ce domaine, mais de proposer une synthèse des questions contemporaines liées à l'habitat alternatif dans la vieillesse, en articulant la réflexion avec la sociabilité et le pouvoir d'agir des personnes âgées. Ainsi, ils contribuent à alimenter la réflexion et ouvrir le débat sur un développement récent qui concerne autant les représentant.e.s des politiques vieillesse, les professionnel.le.s de l'accompagnement que les personnes vieillissantes elles-mêmes.

NOTES

1 REIACTIS: Réseau d'études international sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique. Pour plus d'informations concernant ce réseau, son origine, son organisation, ses buts et ses activités: <https://www.reiactis.com/>

2 Organisées avec le concours de la Fondation Leenaards: <https://www.leenaards.ch/>

3 Du moins en ce qui concerne l'Europe occidentale.

4 *Idem.*

5 EMS: Établissement médico-social en Suisse. Soit des institutions d'hébergement et de soin de longue durée.

6 EHPAD: Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il s'agit de l'équivalent en France des EMS suisses. Notons que, dans cet ouvrage, les auteur·e·s utilisent différents termes pour nommer les institutions d'hébergement et de soins de long séjour (EMS, EHPAD, EHPA, maison de retraite, etc.) que nous avons renoncé à uniformiser car ils reflètent la réalité des contextes nationaux.

7 Ou ré-émerge, car comme le montre François Höpflinger dans le premier chapitre de ce livre, beaucoup des projets que l'on présente comme nouveaux en matière d'habitat pour personnes âgées se basent sur des expériences précédentes, souvent oubliées.

8 À propos de cette notion de *chez-soi*, on pourra consulter Antoine Gérard (2017, pp.144-145).

9 Par exemple, en France, la principale forme d'habitat intermédiaire est le logement-foyer avec près de 2500 établissements, puis les résidences services avec près de 500 structures. La diversité des statuts des autres formes d'habitat rend leur décompte particulièrement difficile (Argoud, 2011). En outre, on verra dans le premier chapitre de cet ouvrage (celui de François Höpflinger) que cette situation est similaire en Suisse.

10 Il s'agit d'une étude conduite par les unités mixte de recherche CEDETE et CITERES sur l'habitat de demain dans le cadre d'un programme de recherche pour la région centre (Nowik et al., 2011 et 2014a). Cette étude s'est attachée à repérer et décrire les formes d'habitat intermédiaire pour personnes âgées, à savoir les offres d'habitat qui se situent entre le domicile ordinaire et l'établissement médicalisé.

11 «La notion d'autonomie est régulièrement utilisée en antonyme de la notion de dépendance (impossibilité de réaliser seul les gestes de la vie quotidienne). Néanmoins, en sciences sociales et humaines, et de plus en plus en gérontologie, la notion d'autonomie renvoie à la capacité d'agir selon ses choix, en accord avec ses valeurs et aspirations (Ennuyer, 2007; Zielinski, 2009)» cités dans (Gérard, 2017, p.145).

12 Concept controversé, nous adoptons ici, à l'instar de S. Berrocal-Gitto au chapitre 5, une définition du «bien-vieillir» qui est compris comme une notion polysémique, regroupant à la fois des caractéristiques physiologiques et mentales (être en bonne santé) et une capacité à réaliser des choix pour soi-même (donner un sens à sa vie).

Argoud, D. (2011). De l'hébergement à l'habitat: une évolution ambiguë. *Gérontologie et société*, 34(136), 13-27.

Argoud, D. (2011). De l'hébergement à l'habitat: une évolution ambiguë. *Gérontologie et société*, 34(136), 13-27.

Argoud, D. (2011). De l'hébergement à l'habitat: une évolution ambiguë. *Gérontologie et société*, 34(136), 13-27.

Bickel, J.-F. et Hugentobler, V. (2018). Les multiples faces du pouvoir d'agir à l'épreuve du vieillissement. *Gérontologie et société*, 40(157), 11-23.

Bickel, J.-F. et Hugentobler, V. (2018). Les multiples faces du pouvoir d'agir à l'épreuve du vieillissement. *Gérontologie et société*, 40(157), 11-23.

Bickel, J.-F. et Hugentobler, V. (2018). Les multiples faces du pouvoir d'agir à l'épreuve du vieillissement. *Gérontologie et société*, 40(157), 11-23.

Bickel, J.-F. et Hugentobler, V. (2018). Les multiples faces du pouvoir d'agir à l'épreuve du vieillissement. *Gérontologie et société*, 40(157), 11-23.

Ennuyer, B. (2014). *Repenser le maintien à domicile: Enjeux, acteurs, organisation*. Dunod.

Ennuyer, B. (2014). *Repenser le maintien à domicile: Enjeux, acteurs, organisation*. Dunod.

Ennuyer, B. (2007). 1962-2007 : regards sur les politiques du maintien à domicile. *Gérontologie et société*, 30(123), 153-167.

Gérard, A. (2017). Enjeux et stratégies de l'appropriation des espaces. *Gérontologie et société*, 39(152), 143-154.

Gérard, A. (2017). Enjeux et stratégies de l'appropriation des espaces. *Gérontologie et société*, 39(152), 143-154.

Gérard, A. (2017). Enjeux et stratégies de l'appropriation des espaces. *Gérontologie et société*, 39(152), 143-154.

Gérard, A. (2017). Enjeux et stratégies de l'appropriation des espaces. *Gérontologie et société*, 39(152), 143-154.

Kuhlmey, J. et Schwinger, G. (2015). *Pflegereport 2015. Pflege zwischen Heim und Häuslichkeit*. Schattauer.

Labit, A. (2016). Habiter en citoyenneté et solidarité pour mieux vieillir. *Gérontologie et société*, 38(149), 141-154.

Labit, A. (2016). Habiter en citoyenneté et solidarité pour mieux vieillir. *Gérontologie et société*, 38(149), 141-154.

Labit, A. (2018). L'habitat inclusif pour vieillir en citoyenneté et solidarité: Une solution pour les territoires ruraux? *Pour*, 233, 117-122. <https://doi.org/10.3917/pour.233.0117>

Leenhardt, H. (2017). Les formes alternatives d'habitat pour les personnes âgées, une comparaison Allemagne-France. *Gérontologie et société*, 39(152), 187-206.

Leenhardt, H. (2017). Les formes alternatives d'habitat pour les personnes âgées, une comparaison Allemagne-France. *Gérontologie et société*, 39(152), 187-206.

Leenhardt, H. (2017). Les formes alternatives d'habitat pour les personnes âgées, une comparaison Allemagne-France. *Gérontologie et société*, 39(152), 187-206.

Leenhardt, H. (2017). Les formes alternatives d'habitat pour les personnes âgées, une comparaison Allemagne-France. *Gérontologie et société*, 39(152), 187-206.

Leenhardt, H. (2017). Les formes alternatives d'habitat pour les personnes âgées, une comparaison Allemagne-France. *Gérontologie et société*, 39(152), 187-206.

Leenhardt, H. (2017). Les formes alternatives d'habitat pour les personnes âgées, une comparaison Allemagne-France. *Gérontologie et société*, 39(152), 187-206.

Nowik, L. (2014a). Habitats intermédiaires: de quoi parle-t-on? In L. Nowik et A. Thalineau (éds), *Vieillir chez soi: les nouvelles formes du maintien à domicile* (pp.23-46). Presses Universitaires de Rennes.

Nowik, L. (2014a). Habitats intermédiaires: de quoi parle-t-on? In L. Nowik et A. Thalineau (éds), *Vieillir chez soi: les nouvelles formes du maintien à domicile* (pp.23-46). Presses Universitaires de Rennes.

Nowik, L. (2014a). Habitats intermédiaires: de quoi parle-t-on? In L. Nowik et A. Thalineau (éds), *Vieillir chez soi: les nouvelles formes du maintien à domicile* (pp.23-46). Presses Universitaires de Rennes.

Nowik, L. (2014a). Habitats intermédiaires: de quoi parle-t-on? In L. Nowik et A. Thalineau (éds), *Vieillir chez soi: les nouvelles formes du maintien à domicile* (pp.23-46). Presses Universitaires de Rennes.

Nowik, L. (2014a). Habitats intermédiaires: de quoi parle-t-on? In L. Nowik et A. Thalineau (éds), *Vieillir chez soi: les nouvelles formes du maintien à domicile* (pp.23-46). Presses Universitaires de Rennes.

Nowik, L., Labit, A., Thalineau, A., Herpin, L., Grossman, F., Martin, N., Chaudet, B., Diné, S. et Dubost, N. (2011). *L'habitat de demain des retraités*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01282726>

Zielinski, A. (2009). Le libre choix. De l'autonomie rêvée à l'attention aux capacités. *Gérontologie et société*, 32(131), 11-24.